

# DISCOURS

DE

M. LE RECTEUR EUGÈNE HUBERT

---

MONSIEUR LE PRO-RECTEUR,

En recevant de vos mains les insignes du rectorat, je dois vous remercier tout d'abord des paroles aimables que vous avez bien voulu m'adresser.

Je suis certain d'être l'organe du corps professoral tout entier, en vous payant le tribut de gratitude qui vous est dû à raison des services éminents que vous avez rendus à l'Université de Liège, pour le tact, la fermeté, l'impartialité dont vous avez fait preuve dans l'exercice de votre mandat. J'ajouterai que votre aménité et votre courtoisie vous ont acquis l'estime et l'affection de tous vos collègues.

Je vous associerai dans l'expression de notre reconnaissance votre prédécesseur, M. Gravis, qui, pendant votre absence forcée, a dignement occupé votre place à la tête du corps académique, et a su maintenir parmi nous, durant ces longues années de guerre, un parfait esprit de corps et une intime union.

MES CHERS COLLÈGUES,

La charge du rectorat est essentiellement honorable, mais elle est lourde en tout temps ; elle l'est plus que jamais, je dirai même qu'elle est périlleuse dans les circonstances présentes, où nous incombe un travail de restauration, qui sera long et délicat, car la remise en état de notre institution saccagée est grosse de difficultés de toute nature.

Bien qu'arrivé près du terme de ma carrière, j'ai accepté la tâche qui m'était offerte, parce que je compte fermement sur votre bienveillante et indispensable collaboration.

L'amour de la science et l'amour de la jeunesse créent entre nous un puissant, un indissoluble lien ; tous nous avons à cœur la prospérité scientifique et morale de l'Université. J'ose vous promettre que toutes mes actions seront guidées par cet unique mobile, et que toutes mes forces seront consacrées à la défense des grands intérêts dont nous avons solidairement la garde.

J'escompte également le concours éclairé de M. l'Administrateur-Inspecteur, son intelligente compréhension des besoins de l'enseignement supérieur, la bonne volonté dont il a donné et dont il continue à donner chaque jour tant de preuves.

Dans la séance solennelle du 21 octobre 1913, M. le Pro-Recteur, bon juge en la matière, a rendu aux mérites de M. le Paige un hommage aussi éclatant que justifié. Je m'associe sans réserve à son langage, que vous avez ratifié, ce jour-là, par vos applaudissements unanimes.

Le recteur, mes chers Collègues, est votre représentant ; il doit être l'interprète de vos vœux auprès de l'autorité supérieure. Croyez bien que toute mon ambition consistera à m'acquitter de cette tâche en plein accord avec vous.

## MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Lorsque je suis rentré récemment, après quatre longues et douloureuses années, dans nos locaux, souillés et dévastés par des hordes de pillards et de bandits, je n'ai pu me défendre d'une émotion profonde ; elle m'étreint encore en ce moment.

J'ai revu par la pensée nos élèves de 1914, qui, à l'heure du péril, se sont pressés en frémissant autour d'un Roi, brave entre les braves, et n'ont pas hésité, dans leur juvénile enthousiasme, à offrir leurs forces et leur vie pour la défense de la patrie et du droit, violés par un odieux agresseur.

Je salue cette brillante jeunesse. Elle a puissamment contribué à sauver l'honneur de la Belgique ; elle a supporté avec une mâle énergie les plus poignantes épreuves, et elle a vu ses généreux efforts couronnés par un éclatant triomphe.

Depuis l'attaque de nos forts de Liège jusqu'à la défaite décisive des barbares dans les plaines de la Flandre, en cent combats, les étudiants de Liège ont fait leur devoir, tout leur devoir, avec une vaillance indomptable et une virile abnégation ; ils se sont montrés dignes des chefs à jamais illustres qui les ont conduits à la victoire, et dont nous sommes fiers de saluer ici quelques-uns des plus glorieux. *(Longue salve d'applaudissements. Toute l'assistance se lève, et fait une émouvante ovation au Lieutenant-Général Jacques et aux officiers qui l'entourent.)*

Malheureusement cette gloire a été chèrement achetée ; nombre de ces jeunes gens d'élite ont succombé en défendant le sol sacré de la patrie.

Nous garderons pieusement leur mémoire; un monument digne d'eux perpétuera le souvenir de leur héroïsme; nous nous inspirerons de leur exemple pour travailler tous ensemble au relèvement de notre Belgique chérie.

Notre patrie, de tout temps sans doute nous l'aimions passionnément, cette terre bénie où dorment nos aïeux, qui a porté notre berceau, qui a été le théâtre de nos labeurs, de nos joies et de nos tristesses. Mais nous devons l'aimer bien davantage, nous devons l'aimer d'un amour plus ardent et plus profond encore, depuis que nous l'avons vue, pauvre martyre, piétinée, meurtrie, les flancs ouverts, maintenant que son sol est trempé du sang de ses enfants, du sang de milliers de héros qui sont nos frères, tombés pour le salut de la mère commune.

Tous nous nous appliquerons à panser ses plaies; toutes nos forces seront vouées à sa restauration matérielle, intellectuelle et morale; nous voulons qu'elle se relève plus noble, plus fière, plus pure, plus glorieuse que jamais.

Dans cette œuvre réparatrice, Messieurs les étudiants, un rôle important vous est dévolu. Vous êtes appelés à former bientôt les classes dirigeantes de la nation. Vous aurez à cœur de vous préparer dès aujourd'hui à la grande mission qui vous attend, de justifier la confiance et l'espoir que nous plaçons en vous. Vous ferez preuve de zèle, de dévouement à la science, d'application régulière au travail.

Le travail, disait naguère notre grand ingénieur militaire Brialmont, le travail n'est pas seulement la loi du monde, le régulateur de la vie, la source de la vraie noblesse et de la considération publique, c'est encore la distraction féconde de toutes les heures et la suprême consolation dans les jours d'épreuve dont nulle existence humaine n'est affranchie.

Les facilités ne vous manqueront point, pour peu que vous secondiez ceux qui ont charge de vous conduire, car, quelque bonnes que soient les institutions, quelque dévoués que soient les maîtres, ils ne peuvent rien sans des disciples dociles et animés du désir de bien faire.

Vous conserverez enfin la dignité de conduite, traditionnelle parmi ceux qui vous ont précédés sur ces bancs.

Les élèves de la Faculté de philosophie, dans laquelle je professe depuis plus de trente-cinq ans, m'ont donné des preuves multiples et constantes de leur bon vouloir, j'ose dire même de leur affection. Devenu recteur, je trouverai chez tous les mêmes dispositions, j'en ai la ferme espérance, car j'ai foi dans l'esprit de la jeunesse et dans ses instincts généreux. De mon côté, je promets à tous le dévouement le plus absolu d'un cœur qui ne vieillit pas.

Messieurs les étudiants, je vous rappellerai pour finir les sages paroles d'un de nos anciens recteurs ; ces paroles sont toujours de circonstance, elles le sont aujourd'hui plus que jamais :

« Vous poursuivez l'idéal par des voies diverses ; vous  
» avez la généreuse ambition d'augmenter, dans la mesure  
» de vos forces, notre patrimoine commun de vérité et de  
» justice ; faites-le toujours dans un esprit de tolérance,  
» de concorde et de paix ! »

MESDAMES, MESSIEURS,

Il est de tradition que le recteur ouvre l'année académique par une dissertation dont le sujet est choisi dans son enseignement.

La tradition est chose respectable sans doute, mais force

est d'y déroger cette fois. Appelé inopinément aux fonctions rectorales, il y a quelques jours à peine, je n'ai eu ni le loisir ni la liberté d'esprit nécessaires pour préparer un travail digne de vous être présenté.

Je me bornerai, si vous le voulez bien, à vous lire un chapitre d'histoire contemporaine, à vous exposer brièvement la manière dont l'Université de Liège fut traitée par les représentants de la savante Germanie, et je vous rendrai compte ensuite de l'attitude que nous avons adoptée à l'égard du pouvoir occupant.

Pendant le bombardement de notre ville, le bâtiment central de l'Université fut touché par plusieurs obus, et subit de notables dégâts ; c'était peu de chose en comparaison de ce qui allait suivre.

Notre éminent collègue de Senarclens, usant de ses prérogatives d'agent consulaire d'un pays neutre, s'empressa de faire d'actives démarches afin de protéger nos locaux, et il obtint du commandement militaire, la promesse que l'Université serait respectée. On ne devait pas tarder à voir ce que vaut une promesse d'Allemand.

Dès l'entrée des troupes ennemies, notre bâtiment central fut envahi. Les soldats se répandirent dans toutes les salles, obligeant, le revolver au poing, notre conservateur du matériel à montrer dans le plus grand détail toutes les parties de l'immeuble, et spécialement les caves, où l'on craignait sans doute la présence des légendaires francs-tireurs. On promettait au zélé fonctionnaire de le fusiller sur-le-champ si l'on découvrait quelque chose de suspect.

Cette soldatesque manifestait une effervescence effrayante, due surtout à l'ivresse, à la suite du pillage des caves de la rue des Carmes. La tragique fusillade de la place de l'Université est demeurée dans la mémoire de tous. Notre concierge et sa famille, accusés d'avoir tiré,

faillirent être passés par les armes, et ne durent leur salut qu'à l'intervention d'un officier moins inhumain que les autres.

Bientôt un lazaret fut installé, puis des soldats suivirent et leur nombre monta à cinq mille ; on bouleversa les auditoires, les salles, les laboratoires, les bureaux, entassant les meubles les uns sur les autres, jetant dans tous les coins les papiers et les registres des archives, enlevant tous les objets de valeur facilement transportables, et faisant succéder à l'ordre le chaos et la confusion de toutes choses.

Les chambres du sous-sol furent absolument saccagées, le mobilier disparut. Dans le laboratoire de chimie analytique, la salle des balances subit d'odieuses dégradations ; plus de trente instruments de précision furent méchamment brisés, l'installation électrique fut détruite.

Quelques-uns de nos collègues, qui avaient eu la hardiesse de pénétrer dans le bâtiment, y trouvèrent une bande de spécialistes, armés de tourne-vis, occupés à démonter les microscopes et d'autres appareils scientifiques, qui furent sans doute envoyés en Allemagne avec les meubles garnissant le cabinet du recteur, et dont on ne trouve plus de trace.

A la Faculté technique, les collections et la bibliothèque furent dispersées. Mais heureusement tout ne fut pas perdu. Grâce à la présence d'esprit, au sang-froid et à l'habileté de notre conservateur général du matériel, bien des objets de grande valeur échappèrent à la rapacité teutonne ; je citerai notamment, comme ayant une valeur spéciale de souvenir, les faisceaux artistement ciselés, don du roi Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas à l'Université, fondée par lui en 1817.

M. Paul Damry, qui avait déjà rendu tant de services, s'est acquis de nouveaux titres à l'estime et à la gratitude

du Conseil académique. Au risque de faire souffrir son extrême modestie, je suis heureux de lui rendre ici le public hommage qu'il mérite à tous égards.

L'Institut de physiologie fut occupé successivement par quatre régiments d'infanterie, à raison de plus de cinq cents hommes à la fois.

Notre collègue Léon Fredericq (1) espérait sauver par une constante vigilance les objets les plus précieux de son matériel. Il put croire d'abord que son espoir se réaliserait : il avait eu la chance de n'être pas frappé par les obus de l'assiégeant et d'échapper à l'incendie de la rue de Pitteurs, allumé dans les circonstances qui vous sont connues.

Mais, à la veille de l'armistice, au début du mois de novembre dernier, de nouveaux bataillons envahirent le bel établissement dont le directeur était si fier. Ils s'y livrèrent à tous les excès : portes enfoncées, vitrines et armoires brisées, stores arrachés et lacérés, appareils de chauffage et d'éclairage mis hors de service, livres, manuscrits déchirés, instruments mis en pièces, meubles détruits à coups de hache pour servir de combustible, rien n'y manqua ; en peu d'heures, les soldats de la savante Allemagne commirent des dégâts pour des sommes considérables, et se retirèrent ensuite, laissant après eux un écœurant désordre et une saleté repoussante.

---

(1) M. Léon Fredericq avait été lui-même l'objet d'une arrestation arbitraire. Son fils, Henri Fredericq, médecin de bataillon, avait quitté Liège pour rejoindre l'armée. Le père fut, par ordre du gouverneur Kołewe, conduit à la *Kommandantur*, et incarcéré dans un local très exigü, contenant, nous dit-il, « pour tout meuble une bicyclette, à laquelle on ajouta un matelas pour la nuit ». Au bout de vingt-quatre heures, on transféra notre collègue à la Chartreuse ; il fut mis en liberté le jour suivant, lorsque son autre fils se fut présenté pour prendre sa place.

L'Institut de zoologie, illustré par les travaux d'Edouard van Beneden, abrita jusqu'à huit cent cinquante hommes à la fois. Un de leurs chefs, trouvant que l'installation manquait de confort, prescrivit de jeter par les fenêtres les armoires et les collections du musée d'histoire naturelle, afin de donner plus d'espace aux garnisaires. Le directeur parvint, avec une peine inouïe, à faire révoquer cet ordre aussi stupide qu'odieux.

Il n'était pas au bout de ses tracas.

Dans la nuit fameuse du 20 août, une horde de soudards ivres envahit les appartements de M. Damas, se saisit de notre collègue, de son frère, médecin qui soignait les blessés belges hospitalisés à l'Institut, et du concierge, prétendant que tous trois avaient tiré sur les troupes allemandes. L'éternel *man hat geschossen* !

Rangés contre le mur, en face du peloton d'exécution, les malheureux crurent leur dernière heure venue. Mais, on ne sait pourquoi, les bourreaux se ravisèrent et chassèrent devant eux leurs victimes jusqu'à l'école de la rue de Pitteurs, les forçant à cheminer au milieu de la rue en feu, sous une pluie de débris enflammés, tandis que d'autres escouades attisaient l'incendie.

« Arrivés à l'école, nous dit M. Damas, nous fûmes jetés à terre, les mains jointes, les genoux relevés. Dès que l'un de nous se permettait le moindre mouvement, les revolvers s'abaissaient, braqués par des mains qui tremblaient de colère, de frayeur et surtout d'ivresse, car l'orgie dura jusqu'au matin.

» Tous ces hommes étaient surexcités, et, avec des sanglots dans la voix, ils parlaient de leur Feldwebel, tué ignominieusement par nous. Avec la sentimentalité de l'ivrogne, ils se lamentaient sur le sort malheureux de ce cher, de ce pauvre et excellent camarade. Puis leur chagrin se muait en colère contre nous, infâmes criminels,

et tantôt l'un, tantôt l'autre nous menaçait de sa bayonnette ou de son Browning. A chaque instant de nouveaux soldats entraient, prétendant reconnaître des hommes qui auraient tiré sur eux, et marquant des victimes pour l'exécution du lendemain.

» Ils étaient en proie à une véritable panique, qui leur faisait perdre toute raison. Ils disaient avoir été exposés à des dangers inouïs, car de toutes les fenêtres, on avait tiré sur eux des milliers de coups de feu. Aussi tous les nôtres méritaient d'être fusillés.

» Enfin, à trois heures de la nuit, on nous transféra à l'Institut d'anatomie, et on nous laissa sur le terre-plein toute la journée, la nuit et la matinée du lendemain.

» En même temps, on nous annonçait que l'incendie allait continuer et que l'état-major avait pris la résolution de faire sauter tout le quartier, à titre d'exemple.

» Ces ordres furent heureusement révoqués par le Conseil de guerre, grâce à la démarche d'un soldat de garde à l'Institut. Cet homme déposa sous la foi du serment qu'aucun de ses habitants n'avait tiré. »

Dans l'intéressant rapport que M. Damas a présenté au Conseil académique sur ces événements, il n'a oublié qu'une chose : il a passé sous silence le rôle qu'il a joué dans ce drame. Or, nous savons que, grâce à sa connaissance approfondie de la langue allemande, grâce aussi au calme qu'il parvint à garder au milieu du péril, il sut tenir tête aux envahisseurs, lutter chaque jour et préserver les locaux d'un désastre peut-être irréparable. Nous avons pour devoir de lui en exprimer toute notre reconnaissance.

L'Institut d'hygiène fut le théâtre de scènes analogues : portes et fenêtres brisées, appareils endommagés, détruits ou volés.

A notre collègue Schoofs, qui insistait courageusement pour faire libérer les concierges et domestiques, dont l'in-

nocence était évidente, un major Wunderlich, dont le nom mérite de passer à la postérité, répliqua brutalement que les innocents devaient payer pour les coupables. « Tels sont, disait-il, les usages de la guerre ; je vous apprendrai à les connaître ». Il menaçait, lui aussi, de mettre le feu à tout le quartier, parce que les étudiants russes avaient, affirmait-il, installé une mitrailleuse à la fenêtre de l'auditoire, et massacré ainsi de nombreux soldats allemands.

L'Institut électro-technique, que nous devons à la royale munificence de M. Montefiore, n'eut pas autant à souffrir.

Jusqu'au printemps de 1918, il échappa à l'occupation. On s'était contenté de lui voler une grande bobine de Ruhmkorff, dix-sept cents kilos de câbles en cuivre, un ampèremètre, un voltmètre et une certaine quantité de platine.

Mais à l'époque que je viens d'indiquer, malgré les détériorations importantes que devait occasionner le déménagement d'un mobilier de nature spéciale, il fallut obtempérer à l'ordre de vider un grand nombre de salles, afin de faire place à une école d'enfants, qui, du reste, ne fut jamais installée. On remisa sur les beaux parquets de chêne, du ciment, du carton bitumé, de vieilles ferrailles, et on jeta dehors tous les meubles, qui demeurèrent de longs jours exposés aux intempéries.

Enfin toutes les machines électriques, avec leurs appareils de commande, de réglage et de mesure furent marquées aux fins de réquisition. Mais, soit que les protestations de l'Association des ingénieurs, énergiquement soutenues par Leurs Excellences les Ministres d'Espagne et des Pays-Bas aient fait impression, soit que le temps ait manqué pour réaliser ce nouvel attentat, ce matériel, d'une valeur inappréciable, est demeuré intact.

La Bibliothèque, elle aussi, fut fort maltraitée. Dès les premiers jours, on expulsa son personnel, en lui faisant subir de graves sévices.

La salle des périodiques fut transformée en écurie, les revues en grande partie détruites, les casiers rongés par les chevaux, dont l'urine coulait sous les portes dans les pièces avoisinantes et dans le logement du concierge.

Dans les salles de livres, des bottes de paille furent accumulées pour servir de couche à l'occupant. Notre zélé bibliothécaire Brassinne vit avec désespoir des soldats ivres fumant au milieu de cet amas de paille, et ce fut miracle si notre riche dépôt ne partagea pas le sort de celui de Louvain.

Des salles furent transformées en dépôt de chaussures, d'autres abritèrent des caisses d'oranges, des paniers de figues et de victuailles variées.

Les bouchers militaires dépecèrent leurs viandes sur les magnifiques tables du cabinet de travail réservé aux professeurs ; partout s'accumulèrent les bouteilles de vin et d'alcool ; il en fut ainsi spécialement le 21 août, tandis que les maisons de la place de l'Université brûlaient encore : c'était une partie du butin conquis au cours de cette mémorable victoire !

Nos meubles ne tardèrent pas à disparaître, utilisés pour l'alimentation des fourneaux de cuisine. Puis, lorsque le détachement se retira, au bout de quinze jours, ce qui subsistait du mobilier fut emporté sur des chariots.

Naturellement les armoires, trop lourdes pour être enlevées, avaient été fracturées et vidées. Les dossiers et nombre de volumes furent déchirés, souillés ou volés. Les cartes géographiques attirèrent plus spécialement l'attention des chefs, et notamment plusieurs cartons de la carte géologique, œuvre de l'illustre André Dumont, furent soustraits de l'armoire où ils étaient précieusement conservés.

Le départ de la troupe ne mit pas un terme au pillage.

Au début du mois de septembre, l'Institut de chimie

abritait le lazaret « dit de Dusseldorf ». A ce moment, les œuvres d'art qui décoraient la Bibliothèque, et qui faisaient partie du legs Wittert, étaient presque toutes intactes ; la salle Wittert elle-même et le cabinet du Bibliothécaire avaient été respectés. Mais bientôt les portes furent forcées, et le vol s'organisa avec une véritable maîtrise : plus de trente tableaux et miniatures, soixante vases de porcelaine, vingt-deux vases de bronze, quatre superbes tapisseries chinoises, deux tapis d'Orient, plus de cent objets d'art de toute espèce prirent le chemin de l'Allemagne.

Vers la même époque, le concierge surprit dans la salle Wittert plusieurs civils, qui, après avoir croché les serrures à la manière des escarpes de profession, recueillaient les objets de valeur faciles à dissimuler ; peu de jours après, à l'étage, il déranga dans leurs opérations un groupe d'infirmières et de soldats, qui s'enfuirent, abandonnant, dans leur désarroi, quelques-unes des pièces qu'ils venaient de voler dans le médaillier.

Le laboratoire de photographie, annexé à la Bibliothèque, fut également mis à sac, tous les appareils furent soustraits ou brisés, ainsi que la plupart des accessoires.

Le 3 mai 1915, un ordre de la *Kommandantur* réquisitionna la grande salle de lecture et le bureau du prêt, afin d'y établir une cantine. Le catalogue alphabétique fut enlevé et jeté dans un cabinet adjacent. En même temps la salle des périodiques servit de remise aux fourneaux de campagne.

Le personnel inférieur belge, suivant nos instructions, était demeuré à son poste, et veillait avec soin à ce que les traces du pillage demeurassent apparentes ; de cette manière, la guerre finie, le monde scientifique aurait l'occasion d'apprécier le respect de l'armée allemande pour nos établissements d'instruction supérieure.

Le Dr Milkau, directeur de la bibliothèque de Breslau, chargé d'une mission en Belgique, fut bien obligé de constater l'état navrant de notre dépôt universitaire, et, quelque soin qu'il prit d'excuser ses compatriotes, son rapport contient des aveux intéressants.

Il avait d'ailleurs deviné les intentions de nos employés, et, après lui, deux fonctionnaires de l'administration civile s'en expliquèrent d'une façon caractéristique, dans un rapport daté du 24 février 1917 :

« De la première inspection de l'Université, disaient-ils, il apparaît que les employés belges sont surtout animés du désir de laisser l'Université dans l'état que les troubles de la guerre ont occasionné. Il est donc indubitable qu'ils sont guidés par la pensée de pouvoir montrer, après la paix, l'état actuel de leur dépôt comme un monument frappant de la barbarie allemande.

» Il serait donc hautement désirable d'établir exactement l'état actuel de l'Université par un document destiné uniquement à l'administration allemande, et ensuite de faire mettre en ordre les divers locaux par des personnes compétentes, aussi bien pour les collections que pour la Bibliothèque ».

Nos maîtres voulaient donc se prémunir contre la tendance qu'ils prêtaient aux Belges de chercher à grossir les méfaits de l'occupant.

Ils entendaient d'ailleurs se réserver exclusivement à eux-mêmes la connaissance de ce rapport, ainsi que l'usage des photographies établies par leurs soins. Vain espoir ! Tous ces documents sont tombés entre nos mains, et constituent un réquisitoire écrasant, irréfutable contre les barbares modernes.

La première partie du programme étant mise à exécution, un fonctionnaire, envoyé par le gouvernement de Bruxelles,

vint présider au nettoyage et à la mise en ordre par un personnel qu'il désigna lui-même. Le but poursuivi et avoué était, nous l'avons vu plus haut, d'effacer les traces des déprédations commises.

Celui qui dirigeait ce travail ne possédait du reste aucune compétence.

La guerre l'avait trouvé simple étudiant sur les bancs de l'Université de Leipzig ; on l'investit à la fois de la double charge d'Administrateur-Inspecteur et de Bibliothécaire.

La Bibliothèque fut ouverte à ceux qui sollicitèrent l'autorisation de s'y rendre. Un semblant de vie fut ainsi rendu à notre grand dépôt ; mais, en réalité, l'activité du sieur Ernest Jäger s'employa surtout à la création d'un mouvement wallon séparatiste, et l'un des journaux censurés liégeois eut son berceau à la Bibliothèque.

On connaît le piteux avortement de cette tentative. Absorbé par ces préoccupations, Jäger ne s'inquiéta guère de sa besogne administrative ; il ne songea même pas à continuer l'abonnement des revues allemandes ; il se contenta d'acquérir, à nos frais bien entendu, un certain nombre d'ouvrages choisis surtout dans une littérature très spéciale, sur laquelle je n'insisterai pas, et qui semblait lui plaire beaucoup, ainsi qu'à ses amis. On ne prit même pas la peine de les cataloguer.

Ce que devinrent nos collections sous un pareil directeur, on pourra en juger par la lettre d'adieu, dans laquelle ce singulier fonctionnaire s'excuse de « laisser la bibliothèque de l'Université de Liège dans un désordre peu administratif ».

Digne couronnement de l'œuvre néfaste accomplie chez nous par l'ennemi : pillage, destruction, désordre, gâchis, en voilà le résumé. Quant au bilan, il se chiffre par une dépense de plusieurs dizaines de milliers de francs.

Et cependant la Convention de La Haye accorde une

protection spéciale aux établissements d'ordre scientifique. Sur ce point, on le voit, les Allemands ont, comme d'habitude, tenu scrupuleusement la parole donnée par leurs plénipotentiaires ! (1)

L'autorité occupante ne pouvait manquer d'étendre sa sollicitude sur le personnel enseignant.

Le 29 octobre 1915, le président de l'Administration civile, conseiller intime de gouvernement Horning, manifesta l'intention de faire rouvrir l'Université, et convia les professeurs à recommencer leur enseignement, comme si rien d'anormal ne s'était passé.

Il requit l'Administrateur-Inspecteur d'organiser la reprise des cours. Depuis deux ans, disait-il, l'enseignement moyen avait formé des promotions de jeunes gens désireux d'aborder les études supérieures ; on ne pouvait leur refuser ce qui leur était dû. Il invitait donc le corps professoral à signer la déclaration de loyauté, ainsi conçue :

« Je m'engage sur l'honneur à continuer consciencieusement mes fonctions, à ne rien faire et à tout omettre de ce qui pourrait nuire à l'autorité allemande. »

Notre Administrateur-Inspecteur répondit qu'il avait juré fidélité au Roi des Belges, et qu'on ne lui arracherait pas d'autre serment.

Il exposa ensuite très nettement au sieur Horning les

---

(1) Nous n'en finirions pas si nous devions mentionner toutes les déprédations accomplies

C'est ainsi que la plupart des cliniques furent dévastées à plaisir. Le pavillon d'ophtalmologie souffrit particulièrement. M. le D<sup>r</sup> Nuel fut non seulement dépossédé, mais brutalement expulsé. Il est vrai que notre savant collègue avait refusé de serrer la main tendue par le médecin militaire allemand. Il put s'estimer heureux de n'être pas attrait devant un conseil de guerre, du chef d'offense à un officier de l'armée.

raisons d'ordre matériel et d'ordre moral qui s'opposaient à la reprise des leçons — nous y reviendrons tout à l'heure — et il concluait en ces termes :

« Nous ne pouvons renoncer à la liberté de notre enseignement ; nous ne l'abdiquerons jamais !

» Mais il est d'autres motifs : j'ai dit combien le nombre de nos élèves serait réduit. Quels élèves nous laisserez-vous ?

» Je comprends que les universités allemandes puissent se rouvrir : le professeur qui y enseigne sait que ses auditeurs ont le droit de suivre ses cours.

» Notre situation n'est pas la même. La plupart des élèves qui se trouveraient au pied de nos chaires auraient pour devoir d'obéir à l'appel du Roi et de se ranger sous ses drapeaux.

» Et nous n'aurions pas le droit de leur dire : Votre place n'est pas sur ces bancs, nous ne vous connaissons pas, vous êtes des lâches ! »

Le délégué impérial était incapable de comprendre ce fier langage. Il donna l'ordre à son interlocuteur de réunir le corps professoral et de le mettre en demeure de reprendre ses fonctions.

La séance du Conseil académique ne fut pas longue. Lorsque l'Administrateur-Inspecteur nous eut rendu compte de l'entretien que je viens de vous résumer, nous répondîmes par un cri d'indignation et de révolte : « Nous n'obéirons pas ! Plutôt périr que céder ! »

On rédigea rapidement un projet de réponse ; il fut voté par appel nominal, à l'unanimité. Tous nos collègues restés en Belgique, au nombre de cinquante-et-un étaient au poste ; même des professeurs émérites vinrent nous encourager par leur présence, et revendiquèrent le droit de prendre part au vote.

Voici le texte de notre délibération; il n'a reçu jusqu'à présent qu'une publicité restreinte, et j'estime qu'il doit figurer dans nos annales :

### LE CONSEIL ACADÉMIQUE,

ayant pris connaissance de la dépêche de Monsieur le Secrétaire Général du Département allemand des Sciences et des Arts, en date du 11 février dernier, est d'avis, à *l'unanimité* qu'il est moralement et matériellement impossible à l'Université de Liège de reprendre les cours au mois d'octobre prochain. En voici les raisons :

Le Conseil est parti de cette idée que l'intention de l'autorité occupante n'est pas de faire reprendre l'Enseignement supérieur de l'État en apparence seulement. Il ne peut s'agir que de ranimer la vie académique dans des conditions suffisantes. L'Université ne pourrait se prêter à une réouverture des Cours partielle ou éphémère, au profit d'une infime minorité d'étudiants, avec un corps professoral incomplet, sans locaux ni matériel convenables et sans liberté.

#### I.

Le manque d'élèves est patent. Le plus grand nombre, la partie la plus saine, la plus énergique, la plus intéressante de notre population d'étudiants fait vaillamment son devoir sous les drapeaux.

Les étudiants étrangers sont expulsés ou prisonniers. Parmi nos élèves belges restés au pays, ceux qui habitent la campagne ou d'autres provinces, ne pourraient se rendre journallement à Liège comme jadis.

La population serait réduite au petit nombre des jeunes gens demeurant en ville et dans la banlieue.

Combien y en aurait-il au total ? On dit que, depuis

deux ans, les Athénées et les Collèges ont formé des promotions de jeunes gens qui se destinent à l'Université et qu'on ne peut les laisser sans instruction. Il est hors de doute qu'un bon nombre de ces jeunes gens sont parvenus malgré tout à rejoindre l'armée, il est certain que, d'entre ceux qui restent, il en est peu qui se résoudraient à affronter la réprobation publique en passant le seuil de l'Université pour s'y créer une situation privilégiée à l'égard de leurs anciens compagnons. D'ailleurs, imposer à ces jeunes gens quelques mois d'attente n'est pas porter sérieusement atteinte à leurs intérêts.

## II.

Le corps professoral, à son tour, est mutilé. Seize professeurs et six Chargés de Cours sont à l'étranger ; plusieurs d'entre eux ont l'honneur de porter les armes ; deux professeurs sont décédés. De ceux qui sont restés en Belgique, quatorze annoncent leur intention de réclamer l'éméritat. Le corps enseignant est tellement incomplet, qu'il n'y a pas une seule année d'études qui pourrait être organisée intégralement.

## III.

Les raisons relatives aux locaux et au matériel ont encore, à côté des précédentes, une valeur suffisante pour rendre impossible toute tentative sérieuse de réouverture.

Un grand nombre de locaux, ceux notamment des Facultés de Philosophie et Lettres, de Droit, des Sciences, de la Faculté technique, ont été souillés, dégradés et privés de leur matériel. Malgré toute la diligence que l'on pourrait apporter à la réparation des dommages, on ne saurait, dans les circonstances actuelles, remplacer les instruments des laboratoires, les pièces de collections, les livres disparus. L'Université ne peut évidemment rentrer

chez elle qu'après un état des lieux et un inventaire qui prendraient des mois. La reconstitution des collections et des laboratoires ne peut se faire tant que les relations commerciales avec l'étranger ne sont pas rétablies.

Comment reconstituer, en effet, le laboratoire de physique, le laboratoire de sidérurgie, dont tous les instruments ont été détruits, détériorés ou dispersés ?

Les importants laboratoires de chimie de la Faculté des Sciences et de la Faculté technique sont privés d'un matériel précieux et indispensable. La réquisition du platine les met hors d'état de fonctionner.

Ailleurs, ce sont les livres qui ont disparu, des collections de revues courantes et journalièrement utiles qui sont dépareillées. La Bibliothèque a beaucoup souffert. Non seulement il y règne un grand désordre, mais il y a des lacunes à combler. Un recensement général est à faire avant que les professeurs puissent s'en servir.

Les exercices pratiques, complément indispensable de nombre de cours sont rendus extrêmement difficiles ou impossibles. C'est ainsi que ceux des cours de géologie et de topographie comportent l'usage de cartes à grande échelle dont la vente et le prêt sont interdits.

Les excursions obligatoires de la Faculté technique et de l'École spéciale de commerce sont impraticables aujourd'hui.

L'enseignement clinique de la médecine ne pourrait se faire. En effet, les cliniques chirurgicale et dermatologique pour moitié, la clinique médicale dans sa totalité ; de même que les cliniques oculistique et oto-laryngologique, avec leurs policliniques qui assuraient la consultation gratuite réservée aux indigents et du même coup l'hospitalisation du matériel d'enseignement, sont exclusivement attribuées aux soldats de l'armée allemande et au personnel des chemins de fer. Pour que l'enseignement

pût être repris, il faudrait que l'Hôpital de Bavière fut complètement évacué, que les portes en fussent largement ouvertes aux malades et aux étudiants. Il est difficile de croire que l'autorité militaire se passerait de ces locaux.

#### IV.

A supposer l'Université matériellement rétablie, le régime de l'occupation militaire est incompatible avec la vie académique. C'est une condition essentielle de l'enseignement universitaire que d'être libre. Or l'arrêté de M. le Gouverneur général, du 26 juin 1915, qui permet l'inspection de toutes les écoles, suffit à lui seul pour paralyser la liberté de la parole.

Baillonné dans sa chaire, le professeur est encore dans la ville comme en prison. Sans relations avec ses collègues et ses confrères, sans communication d'aucune sorte avec le dehors, il ne peut recevoir les publications périodiques ni les livres, dont il a besoin.

Il faut reconnaître que l'enseignement supérieur n'est comparable à aucune administration publique. Il a, par sa nature, des exigences dont peuvent se passer la magistrature et les services administratifs. La liberté de l'expression de la pensée est une de ses exigences.

La liberté de l'esprit en est une autre. Le travail intellectuel est malaisé déjà pour l'individu isolé, dans un temps où l'on est étreint par l'angoisse des destinées de la patrie.

Le travail en commun serait plus malaisé encore. Elèves et maîtres manqueraient de la liberté d'esprit qui fait les leçons profitables.

C'est la gloire des universités d'avoir toujours revendiqué la liberté de l'enseignement. La dignité, l'honneur et la liberté de l'enseignement supérieur sont un bien international.

Si, à notre tour, nous les défendons, nous sommes certains de recevoir, dans tous les pays civilisés, l'appro-

bation ouverte ou tacite des maîtres qui ont pleinement conscience de leur mission scientifique.

En résumé, la vie universitaire, si l'on entend ce mot dans le sens sérieux et positif qui lui convient, est impossible sous le régime de l'occupation militaire, et particulièrement dans les conditions existantes à Liège.

La guerre est la guerre.

En vain tenterait-on d'y faire renaître des institutions qui ne peuvent vivre que dans la paix et par la paix.

L'autorité allemande ne répondit pas directement; mais, recourant à des voies détournées, elle essaya d'intimider les rebelles; on fit insinuer à certains d'entre nous que les mesures de rigueur prises à l'égard de nos deux brillants collègues gantois Paul Fredericq et Henri Pirenne pourraient bien être appliquées ici, et que les plus remuants d'entre nous s'exposaient à expier par la déportation en Allemagne le crime d'avoir méconnu les intentions bienveillantes d'une autorité tutélaire.

Les menaces ne produisant aucun effet, on eut recours à de lourdes tentatives de séduction. On nous fit tenir un barème relevant, dans une proportion considérable, nos traitements et émoluments; on promettait de nous accorder en outre des indemnités de diverse nature, et, en échange de cette générosité, on n'exigeait même plus que nous reprissions notre enseignement.

Le président de l'administration civile avait modifié son langage; il disait, cette fois: « Je comprends parfaitement que vous ne vouliez pas faire de leçons à ces mauvais jeunes gens — il usait d'une expression plus grossière — qui ne veulent pas se battre pour leur pays. Mais, signez

toujours, cela ne vous engage à rien, vous ne remonterez pas dans vos chaires, et vous serez payés. »

Cela ne vous oblige à rien ! Je m'engage sur l'honneur ! Cette formule, sacrée pour tout honnête homme, ne nous aurait obligés en rien ! Quelle est donc la mentalité d'un haut fonctionnaire prussien ? Et quelle opinion pouvait-il bien se faire de nous, ce théoricien du *chiffon de papier* ?

Inutile de vous dire, Messieurs, que les nouvelles ouvertures du sieur Horning furent accueillies par un rire méprisant.

A partir de ce moment, on n'insista plus, et nous vécûmes dans une paix relative.

La plupart d'entre nous s'employaient activement aux œuvres de la guerre et aux entreprises charitables. Nous nous réunissions régulièrement, pour entendre des causeries scientifiques de nature variée, et surtout pour nous rencontrer, pour affermir notre union, pour échanger nos idées et nos espérances, car, je puis l'affirmer hautement ici : aux heures les plus sombres, nous avons gardé tout notre courage, et, sans défaillance aucune, nous avons toujours cru fermement au triomphe final de la justice et du droit.

Enfin se leva l'aurore de la délivrance. Nous eûmes l'immense, l'inénarrable joie de vivre l'heure, tant attendue, où nous pûmes acclamer de toute notre âme nos souverains bien-aimés, nos généraux vainqueurs et l'admirable jeunesse qui, sous leur égide, et avec l'appui de nos puissants alliés, avait sauvé la Belgique et reconquis notre indépendance.

Et nous vîmes défiler, dans une féérique apothéose, avec une émotion indicible, les étendards frissonnants, noirs de poudre, ternis par la fumée des batailles, et portant dans leurs plis glorieux, inscrites en lettres d'or, toutes les étapes de la victoire.

Ce spectacle grandiose, inoubliable, effaçait en un instant le souvenir de nos souffrances, de nos misères, de nos angoisses, endurées pendant cinquante mois d'oppression.

Il nous restait à faire œuvre de justiciers. Je m'explique.

Nul de vous n'a oublié le télégramme fameux, par lequel Guillaume de Hohenzollern tenta de justifier auprès du Président Wilson le sac de Louvain, l'incendie de la bibliothèque universitaire et le massacre d'une population inoffensive.

Cet inqualifiable document provoqua dans le monde civilisé un sentiment unanime de répulsion et de mépris.

Quelques semaines plus tard, le 4 octobre 1914, jaloux sans doute de ces lauriers, quatre-vingt-treize représentants de la science allemande se solidarisèrent avec leur empereur, et lancèrent, par la voie de la *Gazette de Cologne*, un manifeste déclamatoire, rempli d'affirmations mensongères, de calomnies indignes, et tentèrent, avec un audacieux cynisme, d'amnistier les horreurs commises par une soldatesque scélérate, en imputant à nos populations, sans fournir l'ombre d'une preuve, des crimes qui n'avaient jamais été commis.

Notre indignation égala notre stupeur. Quoi ! c'étaient des confrères, des collègues, des hommes de savoir et d'enseignement, dont plusieurs se donnaient comme nos amis personnels, qui, au mépris de toute vérité, s'abaissaient à une servilité sans exemple !

Force fut bien de nous faire à ce moment, et de remettre à une heure plus favorable notre énergique protestation.

Mais dès que nous fûmes affranchis de l'occupation allemande, dès que la liberté de parole nous eut été rendue, le Conseil académique se réunit, le 2 décembre 1918, et sur le rapport de notre distingué collègue Ernest Mahaim, à l'unanimité, vota la délibération suivante :

## RÉPONSE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

### AU MANIFESTE DE L'ALLEMAGNE INTELLECTUELLE AU MONDE CIVILISÉ.

Le Conseil académique de l'Université de Liège saisit l'occasion de sa première réunion depuis que la liberté de parole lui est rendue, pour faire entendre une protestation qu'il lui pèse de retenir, depuis plus de quatre années.

Le 4 octobre 1914, la *Gazette de Cologne* publiait, sous le titre de : *DAS GEISTIGE DEUTSCHLAND AN DIE KULTURWELT*, le manifeste, désormais fameux, où quatre-vingt-treize savants, écrivains et artistes, couvraient de leur honneur personnel les crimes de l'armée allemande.

Ce document souleva chez les professeurs de l'Université de Liège la plus vive indignation.

Au moment où les signataires du manifeste, au mépris de toute méthode scientifique, affirmaient, sans avoir pris la peine de s'informer, des faits dont ils ne pouvaient vérifier l'exactitude, nous avions, nous, sous les yeux les preuves éclatantes de leur mensonge.

Ils affirmaient que « mille et mille fois », et malgré tous les avertissements, la population belge avait tiré traitreusement sur les troupes allemandes ».

Nous avions vu, au contraire, que dans nombre de villages du pays de Herve, à Mouland, à Berneau, à Marchon, à Battée, le cri « *Man hat geschossen* » servait simplement de prétexte à la férocité des soldats.

Plusieurs d'entre nous avaient patiemment cherché des tirs et personne n'en avait trouvé un seul. Au contraire, nous avions constaté « mille et mille fois » que

les incendies et les massacres avaient été préparés et exécutés par ordre, à des endroits et à des heures fixés ; nous savions que des soldats allemands avaient tiré au moment voulu, pour accuser la population belge.

C'est un de nous, M. le Professeur MEURICE, qui subit, comme bourgmestre de Visé, le plus odieux et le plus atroce des martyres, pour avoir répondu de l'innocence de ses administrés, quand les troupes allemandes, après huit jours d'occupation, organisèrent méthodiquement le pillage, le sac et l'incendie de la charmante petite ville, le massacre de 42 citoyens et la déportation de 600 autres.

Nous n'avions pas besoin du témoignage — irrécusable et confirmé d'ailleurs — de nos collègues de Louvain pour mettre en doute que les troupes allemandes eussent « bombardé à contre-cœur une partie de la ville pour exercer des représailles contre une population frénétique qui les attaquait traîtreusement dans leurs logements ».

Nous avons vu autour des locaux universitaires du centre de Liège comment se prépare une échauffourée qui amène des massacres et des incendies de plusieurs rues.

C'est de notre palais académique qu'une troupe allemande affolée tua 17 habitants innocents de la place de l'Université, et c'est là qu'on vit des Allemands repousser dans les flammes des malheureux qui se sauvaient.

Les scènes qui se passèrent les 20 et 21 août 1914 à l'Institut zoologique et à l'Institut d'anatomie, où l'un de nous, M. le Professeur DAMAS et son personnel coururent dix fois le danger d'être fusillés, nous édifièrent complètement sur les procédés terroristes de l'armée allemande.

Aussi, quand nous lisons dans le manifeste que les soldats allemands n'avaient jamais porté atteinte à la vie et à la propriété d'un seul citoyen belge sans que cela fut commandé par la plus stricte légitime défense, nous pouvions à bon droit crier : mensonge ! Et quand on nous

traitait « d'assassins » pour avoir mutilé des blessés, tué des médecins dans l'exercice de leur ministère, nous pouvions crier : calomnie !

Lorsqu'on affirmait ensuite d'une manière générale que ceux qui conduisaient la guerre allemande « ne méconnaissent pas le droit des gens », nous n'avions qu'à montrer autour de nous comment étaient entendus les droits de l'occupant : les communes frappées de peines collectives, nos usines dépouillées de leurs machines, les réquisitions dépassant les besoins de la guerre pour appauvrir un concurrent ; nous n'avions qu'à montrer nos plaies, la façon dont on respectait la propriété privée des établissements consacrés à la science : nos laboratoires de physique, de chimie, de métallurgie dévastés, nos hôpitaux, nos cliniques désorganisés et dilapidés, les vols opérés dans notre bibliothèque et dans nos collections.

Quand on nous disait, enfin, que « les soldats allemands sont étrangers à toute cruauté contraire à la discipline », nous n'avions qu'à parcourir notre pays à quelques kilomètres de distance pour dénombrer les tombes d'enfants, de femmes, de vieillards exécutés comme francs-tireurs, ou écouter le récit des supplices infligés aux victimes avant leur mort.

Et qu'on n'invoque point comme excuse l'ivresse de la victoire lors de l'invasion. Si ces atrocités ont cessé pendant l'occupation proprement dite, c'est parce que le terrorisme n'était plus jugé nécessaire. Mais nous avons retrouvé la même cruauté et la même perversité dans les traitements appliqués aux prisonniers civils, dans ce crime jamais inoubliable de la déportation en masse des ouvriers et, tout récemment encore, les explosions retardées et les excès sans nombre commis lors de la retraite des armées.

Faux dans les faits, injurieux dans la forme, le mani-

fieste nous blessait particulièrement dans sa manière de raisonner.

La violation de la neutralité de la Belgique était présentée comme condition de l'existence de l'Allemagne, contre toute vérité, contre toute vraisemblance, — et comme une opération avantageuse au point de vue stratégique, alors qu'il s'agissait d'obligation juridique et d'observation de la parole donnée.

Le militarisme prussien était en outre invoqué comme le soutien de la culture allemande, comme si le génie, la science et l'art dépendaient du nombre de canons et de régiments.

Les quatre-vingt-treize signataires du manifeste ont mis leur honneur en jeu : « Nous conduirons cette guerre en peuple civilisé, disent-ils. Notre nom et notre honneur en sont garants. »

Pour avoir avancé sans preuve et sans critique des faits reconnus inexacts ;

Pour avoir haïneusement calomnié notre population civile ;

Pour avoir invoqué d'ineptes sophismes au service de leur mauvaise cause ;

Pour avoir — au moins quelque fois — agité par malice ou n'ayant point rétracté quand la vérité leur en eût coûté ;

Ces hommes se sont jugés eux-mêmes et ils le sont, déshonorés.

Liège, le 2 décembre 1918.

AU NOM DU CONSEIL ACADÉMIQUE

*Le Pro-Recteur,*

A. GRAVIS.

*Le Pro-Secrétaire,*

O. ORBAET.

*L'Administrateur-Inspecteur,*

C. LE PAIGE.

*Le Rapporteur*

E. MAHAIM.

Et maintenant, l'heure n'est plus aux longs discours.

Vaillante jeunesse, qui êtes notre espoir et notre orgueil, à l'œuvre, à l'étude, au travail, pour regagner le temps perdu !

**MESSIEURS,**

Je suis particulièrement heureux de saluer ici les chefs de l'armée belge et les délégués des puissances alliées. La Belgique leur doit sa délivrance, et, avec leurs héroïques soldats, ils ont enrichi notre histoire de pages immortelles.

Messieurs les représentants de l'autorité judiciaire et civile, vous avez bien voulu nous donner aujourd'hui, par votre présence, un nouveau et précieux témoignage de sympathie et d'intérêt. Je vous en remercie, au nom de l'Université.

Je déclare ouverte l'année académique 1919.

Vive le Roi !

*(Longues acclamations et cris de Vive le Roi ! La séance est levée à une heure, après une nouvelle exécution de la Brabançonne et des airs nationaux des puissances alliées.)*

---